Lausanne

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1000 Lausanne

Lausanne, le 11 avril 2016
EJCS – E. 1 /63 – mb

Avant-projet en vue de la réalisation d'une douzaine de classes supplémentaires sur le site de Béthusy : ouverture d'un compte d'attente de CHF 349'000.-

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Pour faire face à l'augmentation de la démographie scolaire, une réflexion sur l'optimisation de plusieurs sites scolaires existants a été menée, d'entente entre le Service des écoles primaires et secondaires et le Service d'architecture. Un bureau d'architectes a été mandaté pour examiner les possibilités de réaliser une douzaine de classes sur la parcelle du collège de Béthusy.

En considérant que l'établissement mixte (7e à 11e année) de Béthusy occupe déjà cinq classes dans le bâtiment primaire (1-6P) de Mon Repos – qui manquera lui-même de locaux dès la rentrée scolaire de 2016 – et quatre classes dans un pavillon en bois des années 70 qui n'est plus conforme à la loi sur l'énergie et sans WC : douze classes de plus répondraient aux besoins de ce secteur de la ville à court et moyen termes.

La particularité du projet consiste à concevoir l'implantation d'une construction comprenant douze classes, celles-ci devant être réalisées en principe en deux étapes de six classes, à l'est de la parcelle et en lien avec les différents volumes bâtis existants. Les six premières classes devraient déjà être livrées pour la rentrée scolaire 2018. Raison pour laquelle figure (au plan des investissements de la Municipalité) un premier montant de CHF 4 millions, échelonné entre 2017 et 2019.

Dans ce contexte, pour tenir compte à la fois des délais et des contraintes budgétaires, il est indispensable de s'attacher les services d'un bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO), l'effectif des services susmentionnés ne permettant pas de prendre en charge ce nouveau projet. Ce BAMO sera chargé de :

- préparer avec les services le cahier des charges permettant de lancer un appel d'offres ;
- accompagner la sélection d'une entreprise ou d'un consortium capable d'assurer à la fois le projet d'architecture et la construction rapide du bâtiment ;
- appuyer les services à la résolution des questions liées au droit du sol et aux études connexes requises pour une mise à l'enquête ;

Municipalité de Lausanne

Secrétariat municipal
place de la Palud 2
case postale 6904
CH-1002 Lausanne
tél. ++41 21 315 22 15
fax ++41 21 315 20 03
municipalité@lausanne.ch

- établir avec les services un devis général qui sera intégré dans un préavis pour le Conseil communal, en vue de l'adoption par les autorités politiques d'un crédit d'ouvrage à fin 2016 déjà ;
- en fonction des besoins, accompagner la phase de réalisation de la première étape du projet d'école.

En termes de trésorerie, le présent compte d'attente permettra ainsi de financer les honoraires du BAMO, les premières études préalables et les frais de concours liés à la procédure de sélection. A ce stade, il n'est pas certain qu'il suffise pour porter le projet jusqu'au crédit de construction. Cas échéant, la procédure des crédits supplémentaires compensés sera activée, étant entendu que cela ne changera pas le coût global de l'objet. De même, il subsiste à ce stade une marge d'incertitudes techniques sur les conséquences financières d'une réalisation en deux étapes. Mais pour réduire les coûts, une attention particulière sera portée à la simplicité du programme et au choix de solutions constructives économes.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, cette décision de principe a été soumise à l'appréciation de la Commission des finances, qui a donné son accord le 16 mars 2016.

En vous remerciant de prendre acte de la présente communication, nous vous prions de croire, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Simon Affolter